

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 12 janvier au 16 janvier 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE NAIROBI  
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Éthiopie** : Signature d'un accord de coopération sanitaire de 1,5 Md USD avec les États-Unis
- ❖ **Maurice** : Lancement de l'appel d'offres portant sur la modernisation de l'aéroport de Rodrigues
- ❖ **Seychelles** : Record d'arrivées touristiques en 2025

### LE CHIFFRE À RETENIR

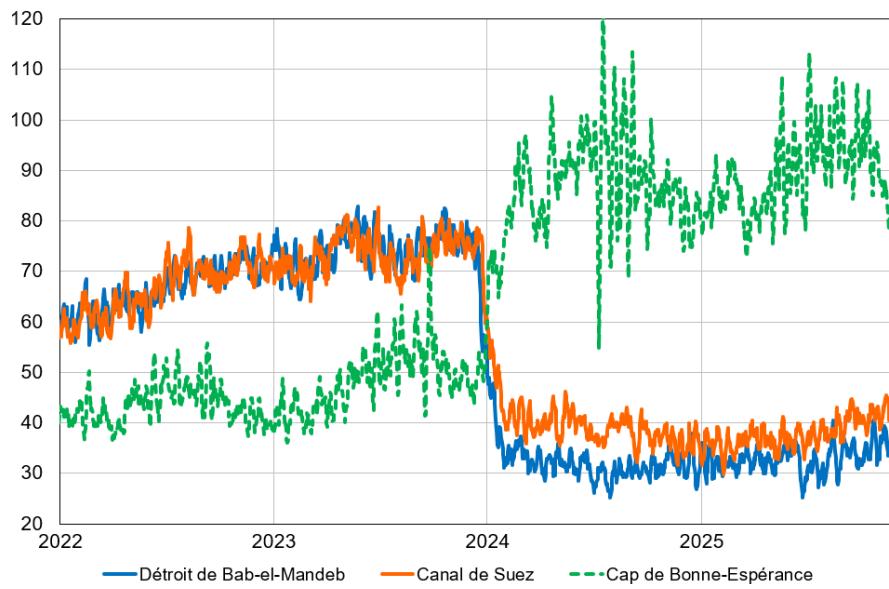
**+5,6 %**

**AFRIQUE DE L'EST : PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR 2026 SELON LES NATIONS-UNIS**

### Le graphique de la semaine

#### Tensions en mer Rouge : trafic maritime et contournement

- en nombre de navires commerciaux et pétroliers, en moyenne mobile 7 jours -



Depuis novembre 2023, les rebelles houthis multiplient les attaques contre des navires marchands en mer Rouge, à proximité du détroit de Bab el-Mandeb. Ce détroit, large de trente kilomètres, sépare Djibouti du Yémen et constitue un point de passage stratégique pour le commerce maritime mondial. Dès la fin de l'année 2023, ces attaques ont contraint la majorité du trafic maritime à éviter le canal de Suez, qui assurait auparavant 11 % du trafic mondial. La grande majorité des armateurs a opté pour un contournement par le cap de Bonne-Espérance, allongeant les délais de transport de près de 20 jours selon les routes et entraînant une hausse significative des coûts de fret. Certains opérateurs ont également choisi de transiter par des routes terrestres traversant l'Arabie saoudite afin d'éviter le détroit de Bab el-Mandeb.

Le trafic en mer Rouge est resté fortement réduit en 2024 et 2025, Bab-el-Mandeb et Suez n'enregistrant qu'environ la moitié de leurs volumes d'avant-crise en raison du contournement persistant par le cap de Bonne-Espérance. Une reprise modérée apparaît toutefois au second semestre 2025, signalant un retour, prudent, des armateurs en mer Rouge. L'impact macroéconomique régional est limité, mais les ports restent affectés : Mombasa (Kenya) a bénéficié d'un surcroît d'activité malgré une congestion accrue, tandis que Dar es Salaam (Tanzanie), également congestionné, a capté peu de trafic supplémentaire. Port Louis (Maurice) a temporairement profité du détournement pour le soutage. Djibouti présente une évolution ambivalente, avec une hausse des flux, quasi intégralement liée au service du marché éthiopien.



## REGIONAL

### L'Éthiopie et le Kenya tireraient la croissance de l'Afrique de l'Est en 2026

Selon le rapport [World Economic Situation and Prospects 2026 des Nations unies](#), publié le 8 janvier, l'Afrique de l'Est devrait surperformer les autres sous-régions du continent en 2026, une dynamique portée par l'Éthiopie et le Kenya, les deux économies les plus importantes. La croissance de l'Éthiopie est projetée à +6,3 % pour 2026 et celle du Kenya à +5,1 %. Les perspectives éthiopiennes reposent sur une production agricole stable, une demande intérieure soutenue et des réformes menées avec le soutien du programme FMI. La sous-région devrait également bénéficier d'une intégration régionale renforcée et de l'essor des énergies renouvelables, notamment après l'inauguration du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne en septembre 2025. Toutefois, les risques demeurent élevés. L'Éthiopie est en situation, ou à haut risque, de surendettement, tandis que l'émission d'euro-obligations du Kenya en 2025, à des taux élevés, souligne des préoccupations persistantes en matière de soutenabilité de la dette. Par ailleurs, l'évolution des politiques commerciales mondiales menace l'industrie textile kényane, un important pourvoyeur d'emplois. Malgré ces contraintes, la dynamique régionale devrait porter la croissance de l'Afrique de l'Est à +5,8 % en 2026, après +5,4 % en 2025. Le Rwanda et l'Ouganda devraient croître respectivement de +7,2 % et +6,4 % en 2026. La Tanzanie est projetée à +5,8 %, le Soudan du Sud à +26,2 %, Madagascar à +4,4 % et le Burundi à +4,0 %.

### Une nouvelle interconnexion électrique entre l'Ouganda et le Soudan du Sud

La ville frontalière de Nimule est désormais connectée à la ligne d'interconnexion électrique entre l'Ouganda et le Soudan du Sud. L'enregistrement des ménages pour l'accès au service est en cours. Le projet est dans l'attente de son inauguration officielle. Ce projet d'interconnexion est mis en œuvre par la Banque africaine de développement (BAfD) à un coût total de 260 M USD. Son financement est assuré par la BAfD (153,7 M USD), l'Union européenne (48,9 M EUR) et l'Ouganda (17,4 M USD). La ligne alimentée par la centrale hydroélectrique de

Karuma en Ouganda, s'étend sur une distance de 299 km jusqu'à la ville de Djouba et comprend l'installation de réseaux de distribution et la mise en place de 1 000 connexions du dernier kilomètre.

### Les États-Unis imposent un tarif douanier de 25 % pour les pays commerçant avec l'Iran

Le 12 janvier, le président américain annoncé sur sa plateforme de médias sociaux que tout pays faisant des affaires avec l'Iran se verra imposé des droits de douane de 25 % sur l'ensemble des échanges avec les États-Unis. Si aucune liste de pays n'a été communiquée, cette décision pourrait affecter plusieurs pays de la région, comme le Kenya, la Tanzanie et la Somalie. La demande iranienne de thé kényan est ainsi en nette hausse ces dernières années.

### Prolongation de l'AGOA par la Chambre des représentants

La Chambre des représentants américaine a approuvé une prolongation de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) jusqu'en 2028. Le texte est maintenant en attente d'examen par le Sénat, avec l'introduction d'un dispositif d'évaluation annuelle par l'administration américaine de l'éligibilité des pays bénéficiaires aux avantages de l'AGOA.

## BURUNDI

### Un nouveau plan quinquennal pour dynamiser le tourisme

Le Burundi a officiellement lancé son Plan marketing touristique quinquennal (2025-2029), visant à augmenter les arrivées internationales, à améliorer les produits touristiques et à renforcer l'image du pays comme destination sûre et accueillante. La stratégie, dévoilée par Christine Niragira, Secrétaire permanente au ministère des Ressources minières, de l'Énergie, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a pour objectifs d'accroître le nombre de visiteurs, moderniser les infrastructures hôtelières et renforcer la marque nationale. Parmi les mesures clés figurent la réhabilitation des hôtels, l'amélioration de l'accès aux sites touristiques, le développement de la promotion numérique via un site web dédié et les réseaux sociaux, ainsi que le renforcement de la coopération public-privé. Les acteurs privés ont également demandé un soutien gouvernemental accru, la modernisation des aéroports, la formation linguistique du personnel touristique et une meilleure coordination des activités.



## COMORES

### Assouplissement de la politique monétaire par la Banque centrale

A l'issue de la réunion de son Comité de politique monétaire et de gestion des réserves (CPM), la Banque centrale des Comores a décidé le 9 janvier 2026 de modifier plusieurs taux et paramètres de politique monétaire, dans un contexte de poursuite de la baisse de l'inflation et de maintien de la dynamique des activités économiques. Le taux d'intérêt maximum des appels d'offres de liquidité et le taux des avances à l'État diminuent respectivement de 3 % à 2,5 % par rapport au dernier CPM du 9 octobre 2025 ; le taux de facilité de prêt marginal diminue de 6 % à 5,5 % ; le taux de pénalité applicable aux manquements à l'exigence des réserves obligatoires de 9 % à 8,5 %. Le taux de constitution des réserves obligatoires est quant à lui maintenu à 10 %, tout comme les taux de rémunération des réserves obligatoires et des dépôts des Banques et institutions financières (respectivement 0 %).

## DJIBOUTI

### Visite du port de Djibouti par le Premier ministre éthiopien

Lors de sa visite à Djibouti le 11 janvier 2026, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a visité les infrastructures portuaires-clefs du pays, par lesquelles transitent la quasi-totalité des importations et exportations éthiopiennes. Il s'est notamment rendu sur les terminaux de la Société Générale du Port de Doraleh, dont le terminal Horizon assure l'approvisionnement en hydrocarbures de l'Éthiopie (rotation de 360 camions-citernes par jour), ainsi que le Port polyvalent de Djibouti, capable de traiter vrac, conteneurs et véhicules.

## ÉTHIOPIE

### Signature d'un accord de coopération sanitaire de 1,5 Md USD avec les États-unis

Le ministère éthiopien de la Santé et le gouvernement étatsunien ont signé un protocole d'accord de coopération sanitaire de 1,5 Md USD sur 5 ans. Les États-Unis contribueront à hauteur de 1 Md USD tandis que l'Éthiopie devrait apporter 450 MUSD supplémentaires pour la santé sur son

budget national. Selon la ministre éthiopienne de la Santé, les fonds serviront principalement à la lutte contre les grandes pandémies : VIH/SIDA, tuberculose et paludisme. L'amélioration de l'approvisionnement en médicaments, la santé maternelle et infantile ainsi que la prévention des épidémies font également partie des priorités du programme. Cet accord viendra alléger la pression sur le système de santé éthiopien, mis à mal après la fin des activités de l'USAID dont les financements annuels dans le pays s'élevaient à près de 200 MUSD. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'accords sanitaires signés entre les États-Unis et 14 pays africains conformément à la stratégie « America First ». Des contreparties économiques pourraient être exigées dans le cadre de ces accords, dont le contenu est resté confidentiel.

### Secteur bancaire : adoption du cadre réglementaire Bâle II et Bâle III

En novembre 2025, la Banque centrale éthiopienne (NBE) a publié une directive officialisant l'adoption des accords internationaux Bâle II et Bâle III relatifs aux exigences de fonds propres fondées sur les risques applicables aux banques. Cette évolution vise à assurer le maintien d'un niveau adéquat de fonds propres, conformément aux normes et aux meilleures pratiques internationales. Selon la NBE, cette réforme devrait contribuer à renforcer la confiance du public dans le secteur bancaire. La directive prévoit une transition progressive vers ce nouveau cadre réglementaire, obligeant les établissements bancaires à transmettre des rapports trimestriels, le premier étant attendu au plus tard le 31 mars 2026. En outre, les banques devront se conformer aux exigences prudentielles minimales en matière de fonds propres, notamment un capital libéré minimum de 5 Md ETB (28 M EUR) d'ici le 31 décembre 2026.

### La banque centrale renforce la réglementation bancaire au sein des ZES

La Banque nationale d'Éthiopie (NBE) a adopté une nouvelle réglementation encadrant l'activité bancaire dans les zones économiques spéciales (ZES), afin d'adapter les services financiers aux besoins des entreprises exportatrices, fortement consommatrices de devises. Désormais, toutes les banques devront obtenir une licence spécifique pour opérer dans les ZES et y proposer obligatoirement des services de



change. L'accès à cette licence sera conditionné au respect de critères prudentiels renforcés, notamment en matière de capitalisation, de liquidité, de qualité des actifs et de conformité aux règles de change. Les activités des banques y seront strictement limitées aux acteurs implantés dans les zones concernées, la NBE se réservant en outre le droit de plafonner le nombre d'établissements par zone. Les banques déjà présentes dans les ZES disposent d'un délai de transition de deux ans pour se conformer à ces nouvelles exigences.

## KENYA

### M-Pesa s'associe avec une firme émirienne pour développer les paiements en stablecoins

Le projet blockchain basé à Abu Dhabi, ADI Foundation, s'est associé à M-Pesa pour déployer une infrastructure blockchain au Kenya, en RDC, en Égypte, en Éthiopie, au Ghana, au Lesotho, au Mozambique et en Tanzanie. L'initiative s'appuiera sur le réseau de paiement mobile (*mobile money*) existant de M-Pesa Africa, qui compte plus de 60 millions d'utilisateurs mensuels. Grâce au stablecoin ADI Chain, adossé au dirham, la plateforme vise à faciliter les paiements transfrontaliers pour les entreprises basées aux Émirats arabes unis opérant à l'international, avec un lancement prévu début 2026. Il s'agit du premier engagement majeur de M-Pesa dans la blockchain et le crypto, alors que le service, détenu par Safaricom et Vodacom, amorce une diversification vers des services financiers numériques basés sur la blockchain.. Cette collaboration intervient après l'adoption en octobre 2025 du *Virtual Asset Service Providers Bill* au Kenya, imposant licences, conformité anti-blanchiment et protection des consommateurs.

### Les ventes pilotes de pétrole brut du Turkana ont généré 28,3 M USD

Le ministère de l'Énergie et du Pétrole a indiqué, le 12 janvier 2026 qu'entre 2019 et 2022, ChemChina UK Limited a acheté 240150 barils de pétrole brut du Turkana, tandis que Glencore Singapore Pte Limited a acquis les 174627 barils restants, pour un total de 28,3 M USD. Ces ventes s'inscrivaient dans le cadre de l'*Early Oil Pilot Scheme* (EOPS) destiné à tester la compétitivité du brut kényan sur les marchés internationaux avant une production commerciale à grande échelle. Le projet pilote s'est toutefois révélé

déficitaire. Les recettes de 28,34 M USD ont été largement inférieures aux dépenses de 62,73 M USD engagées pour le forage, le stockage et le transport, entraînant une perte nette pour Tullow Oil et l'État kényan. Tullow a quitté le Kenya en septembre 2025 après la vente de ses actifs à Gulf Energy pour 120 M USD. Le gouvernement kényan a, depuis, approuvé le plan de commercialisation de Gulf Energy, désormais en attente de validation parlementaire.

### Accord préliminaire pour un accès quasi total en franchise de droits au marché chinois

Le 15 janvier, le ministère des Investissements, du Commerce et de l'Industrie a annoncé que le Kenya avait conclu un accord préliminaire accordant un accès au marché chinois en franchise de droits pour plus de 98 % des produits kényans. Cet accord intervient dans le contexte de la récente décision de la Chine d'étendre l'accès en franchise de droits et sans contingent (DFQF) aux pays africains, une politique qui bénéficie principalement aux pays les moins avancés (PMA) mais exclut des économies en développement telles que le Kenya. Selon les autorités kényanes, l'accord vise à corriger un désavantage structurel de longue date qui limitait l'accès des exportateurs kényans au marché chinois, par rapport à certains voisins de la Communauté d'Afrique de l'Est et à d'autres PMA africains. Le nouveau cadre placerait désormais le Kenya dans une position plus compétitive, en réduisant sensiblement les barrières commerciales et en élargissant les débouchés dans plusieurs secteurs. À court terme, le secteur agricole devrait être le principal bénéficiaire, avec une hausse attendue des exportations de thé, de café, de produits horticoles, d'aliments transformés et d'autres produits à valeur ajoutée vers la Chine.

## MAURICE

### Lancement de l'appel d'offres portant sur la modernisation de l'aéroport de Rodrigues

Dans un communiqué du 8 janvier, Airports of Mauritius Co Ltd (AML) a annoncé le lancement de l'appel d'offres international concernant la construction des nouvelles infrastructures de l'aéroport de Rodrigues Plaine Corail. Ces travaux vont notamment inclure la construction d'une piste de 2100 m, un poste de contrôle aérien et une



caserne pour les services de secours. Le montant des travaux est estimé à 170 M USD. Cette modernisation de l'aéroport permettra d'accroître la connectivité et de soutenir le développement économique de l'île de Rodrigues, située à environ 600 km à l'est de l'île Maurice. Ce projet est financé par un prêt de 184 M USD de la Banque mondiale, un don de 16 M EUR de l'Union européenne et par des fonds du gouvernement mauricien.

## OUGANDA

### Excédent historique de la balance des paiements

La Banque centrale d'Ouganda vient de publier son [State of the Economy Report](#), qui met en lumière la résilience de l'économie ougandaise. La croissance a atteint +6,3 % en FY2024/25, portée par l'agriculture, l'industrie, les services et la demande intérieure, et devrait s'accélérer entre +6,5 % et +7,0 % en FY2025/26, soutenue par les investissements publics, les programmes gouvernementaux et les perspectives liées au pétrole. L'inflation demeure bien maîtrisée (+3,1 % en novembre 2025), nettement sous la cible de +5,0 %, grâce à une politique monétaire prudente et à un taux de change globalement stable. Le secteur financier reste solide, avec une liquidité adéquate et une croissance du crédit au secteur privé proche de +10,0 %, malgré des taux encore élevés. Sur le plan externe, l'Ouganda a enregistré un excédent courant de 2,4 Md USD, le plus élevé depuis plus de dix ans, porté par un excédent financier historique lié aux IDE pétroliers et aux investissements de portefeuille. Le déficit commercial s'est réduit de -16,2 %, permettant une reconstitution rapide des réserves de change et soutenant la stabilité du shilling, malgré des risques globaux persistants.

## RWANDA

### Les exportations de café atteignent un niveau record en 2025

Le secteur cafier rwandais a enregistré en 2025 des recettes d'exportation proches de 150 M USD, selon les données du National Agricultural Export Development Board (NAEB). Les volumes exportés ont progressé de +39 % en glissement annuel pour atteindre 23 860 tonnes, tandis que les recettes ont augmenté de

+65 %, soutenues par la hausse des prix internationaux. Le prix moyen à l'exportation s'est établi à 6,2 USD par kilogramme, en hausse de +19 % par rapport à 2024. Les revenus des producteurs ont également progressé, avec un prix moyen des cerises de café supérieur au seuil minimum fixé par la NAEB.

### Signature d'accords de coopération avec Oman

Le Rwanda et le Sultanat d'Oman ont signé quatre accords de coopération couvrant les secteurs du transport de fret, du transport aérien, du développement et des technologies. Ces accords prévoient notamment une coopération en matière d'infrastructures logistiques, des investissements autour de l'aéroport international de Bugesera, ainsi que des initiatives conjointes dans les domaines du numérique et de l'innovation. Un accord spécifique autorise le lancement de liaisons aériennes entre Kigali et Mascate à partir de juin 2026, sous réserve des autorisations réglementaires. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations économiques bilatérales entre les deux pays.

## SEYCHELLES

### Record d'arrivées touristiques en 2025

Selon le rapport du Bureau national des statistiques (NBS) publié le 9 janvier, les Seychelles observent une hausse de +13,1 % des arrivées touristiques au cours de l'année 2025, pour un nombre cumulé de 398 841 visiteurs, contre 352 762 en 2024. Ces arrivées constituent un record et dépassent de +8,9 % le précédent record de 384 204 arrivées en 2019, avant la crise sanitaire. La France métropolitaine reste le 2<sup>e</sup> pays de provenance des visiteurs (10,4 % des visiteurs, en légère baisse de -1,0 %), derrière l'Allemagne (13,9 %) et devant la Russie (9,4 %).

## SOMALIE

### Annulation des accords avec les Emirats

Le 12 janvier, le Conseil des ministres a publié une décision fait état de l'annulation de tous les accords conclus avec les Émirats arabes unis (EAU), impliquant les institutions fédérales comme les États fédérés. L'annulation a vocation à s'appliquer à tous les accords de coopération relatifs aux ports de Berbera, de Bosaso et de Kismayo, ainsi que les



accords en matière de sécurité et de défense. Cependant, des responsables des États du Somaliland, du Puntland et de Jubaland, qui entretiennent des liens étroits avec les EAU, ont rejeté la décision fédérale, et annoncé leur refus de la mettre en œuvre.

## SOUDAN

### Annonce du Premier ministre d'un retour de la capitale à Khartoum

Le 11 janvier, le Premier ministre, Kamil Idris, a annoncé le retour officiel du gouvernement à Khartoum, après près de trois années de délocalisation à Port-Soudan. Ce retour avait déjà commencé depuis plusieurs semaines avec la reprise des activités de plusieurs ministères et administrations depuis leurs sièges à Khartoum, notamment ceux de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation, de la santé et de l'Énergie. Cependant, le financement de la reconstruction de la capitale et le rétablissement des services demeurent des défis très importants. Cette annonce coïncide avec la déclaration du directeur général de l'aviation civile confirmant l'achèvement des travaux de réhabilitation de l'aéroport de Khartoum qui serait désormais fonctionnel, et prêt à reprendre ses activités dès que les conditions le permettront.

## TANZANIE

### La Chine réaffirme son soutien à l'occasion de la visite du ministre des Affaires étrangères

Dans un contexte politique tendu, la Tanzanie a bénéficié du soutien de la Chine : le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a effectué une visite officielle à Dar es Salaam les 9 et 10 janvier 2026, pour rappeler l'importance des relations

politiques et économiques entre la Chine et la Tanzanie. Le ministre est le premier haut responsable international à se rendre dans le pays depuis les violences post électorales de fin 2025. Il a été reçu le 10 janvier par la Présidente Samia Suluhu Hassan. La présidente a remercié la Chine pour son soutien constant au développement du pays. Sur le plan économique, les échanges ont porté sur des projets d'infrastructures, notamment la revitalisation du chemin de fer TAZARA.

### Lancement imminent de la Couverture Sanitaire Universelle pour tous

La Tanzanie s'apprête à lancer son régime de Couverture Sanitaire Universelle (UHC), fondé sur la *Universal Health Insurance (UHI) Act* de 2023, qui rend l'assurance maladie obligatoire pour tous les citoyens. L'objectif est de rendre les soins de santé accessibles et abordables, en réduisant les paiements directs des ménages et en protégeant particulièrement les populations à faible revenu. Le *National Health Insurance Fund (NHIF)* pilotera la mise en œuvre nationale, offrant un panier de prestations standard couvrant plusieurs centaines de services pour les travailleurs formels, informels et les groupes vulnérables. Pour la phase pilote, le gouvernement a mobilisé 25,5 M USD pour couvrir les primes de santé de 900 000 ménages, chaque foyer de six personnes bénéficiant d'une cotisation prise en charge par l'État. Le financement sera assuré par le prélèvement de contributions obligatoires, des budgets publics et des taxes sur certains produits et services. Selon les autorités, cette réforme vise à améliorer l'équité, réduire la fragmentation du système d'assurance et protéger les Tanzaniens contre les coûts de santé catastrophiques.